



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Comores

Question écrite n° 49882

## Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort réservé au peuple anjouanais. Ce peuple, situé géographiquement dans l'archipel des Comores, avait fait sécession de l'Etat comorien, tout en réclamant son rattachement à la France. Ce comportement lui vaut depuis des persécutions militaires, un abandon économique et un blocus total de l'île décidé par l'Organisation de l'unité africaine, qui provoque des catastrophes humanitaires. Ce peuple de 300 000 personnes se trouve donc en danger de mort. C'est pourquoi elle lui demande d'intervenir en sa faveur afin de l'aider à surmonter l'état dans lequel il se trouve.

## Texte de la réponse

La France, qui a toujours appuyé l'action de l'OUA à l'égard des Comores, approuve le principe des sanctions décidées par cette organisation et s'y associe. Elle entend le faire dans le respect le plus strict de son droit, de ses engagements internationaux et sans aggraver la situation humanitaire déjà précaire d'Anjouan. A cet égard, l'OUA a déclaré qu'elle n'avait pas pour objectif d'affecter les conditions de vie de la population anjouanaise, et qu'elle entendait ne viser que les séparatistes. Conscient des implications humanitaires de ce problème, ce ministère directement ou via son ambassade à Moroni, travaille en étroite coopération avec les ONG concernées (notamment Initiative et Développement). Notre ambassade à Moroni a pu obtenir des autorités comoriennes l'ouverture d'un couloir humanitaire entre la Grande Comore et Anjouan. En cas de nécessité d'acheminer à Anjouan des produits ou équipements dont la présence s'avérerait vitale pour la population, l'itinéraire direct pourrait être exceptionnellement rouvert, après vérification de la nature du fret. La France est disposée à apporter une aide directe à Anjouan, dans le cadre de ses programmes de coopération avec la République fédérale islamique des Comores (RFIC) dès que la situation de l'île séparatiste sera normalisée.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49882

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 août 2000, page 4629

**Réponse publiée le :** 18 septembre 2000, page 5363